

SOCIOLOGIE
ÉPREUVE COMMUNE : ORAL
Sibylle Gollac et Thomas Sigaud

Coefficient : 2

Durée de préparation 1 heure

Durée de passage devant le jury 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés : dossier

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages autorisés : aucun, la calculatrice est interdite

Principe de l'épreuve

Le principe de l'épreuve reste inchangé par rapport aux années précédentes. Un même dossier est soumis à trois candidat·es successif·ves. Chaque dossier comprend de six à huit documents, dont une majorité de tableaux ou graphiques présentant des données statistiques. Ces documents statistiques sont toujours complétés par des extraits de texte et peuvent être accompagnés de documents iconographiques. Les documents sont essentiellement tirés de publications scientifiques et les données statistiques proviennent en grande majorité de la statistique publique. L'allongement du temps de préparation accordé au candidat·es ne verra pas augmenter la taille des dossiers présentés, le jury attendant surtout une analyse plus approfondie des documents et des liens entre les documents ainsi qu'un travail plus approfondi de problématisation.

Les dossiers sont construits de manière à inviter les candidat·es à articuler raisonnement statistique et analyse qualitative. La présence d'une note ou d'un encadré en page de garde peut apporter des précisions méthodologiques quant aux sources et à la nature des données. Certains documents peuvent être tirés de sources non-académiques (sondages, communications commerciales...) invitant les étudiants à réfléchir de manière mesurée à la place à leur donner dans le dossier. Les candidat·es sont appelé·es à exposer un commentaire de 15 minutes suivi d'une discussion de 15 minutes avec le jury. La discussion vise à corriger, préciser ou approfondir certains points de l'exposé d'une part, et d'autre part à revenir sur des aspects importants du dossier dont le jury estimerait qu'ils n'ont pas été abordés lors du commentaire. La discussion peut être élargie à des considérations plus larges, méthodologiques notamment, et à une discussion théorique sur certains documents. Le jury rappelle que la discussion avec le candidat n'a pas vocation à « tendre des pièges » mais à leur

permettre d'expliciter, de préciser, d'affiner ou dans certains cas de corriger des éléments présentés lors de leur présentation.

Commentaires du jury

Sur la forme, les exposés sont généralement satisfaisants mais les réserves formulées l'année dernière restent valables cette année. Les candidat·es commencent par une introduction comprenant une accroche et une annonce de plan, déroulent clairement et de façon structurée le développement annoncé en citant l'ensemble des documents, puis proposent une conclusion. Le jury note cependant que plusieurs candidat·es ont mal géré le temps du commentaire, consacrant parfois plus de cinq minutes à la seule introduction et précipitant en quelques minutes la dernière partie de leur exposé. Il est rappelé que suivre un plan en trois parties n'est pas une obligation, et qu'il peut être judicieux de retravailler le plan pour éviter un déséquilibre trop flagrant lors de la présentation.

Les sources, et nomment les auteur·es, ont été présentés avec plus de précision par les candidat·es cette année. Si le jury rappelle à nouveau que la présentation des documents en introduction ne doit pas être exhaustive, il est bienvenu de mettre en valeur la variété des sources et des méthodologies mobilisées et la pertinence des données au regard du dossier et de la problématique proposée. Il peut arriver qu'un dossier comprenne un document qui appelle les candidat·es à faire preuve de distance sociologique. Le document 2 du dossier intitulé « Le partage des tâches domestiques », par exemple, est composé d'une illustration à visée humoristique tirée d'un site internet commercial ainsi que d'un bref extrait d'article tiré de ce même site et présentant les résultats d'un sondage. La méthodologie approximative employée, la formulation des questions, le caractère contradictoire des résultats présentés, les représentations sous-jacentes à la mise en scène des personnages de l'illustration étaient autant d'éléments qui appelaient les candidat·es à faire preuve d'un regard critique informé. Les lectures au premier degré de tels documents sont préjudiciables, et le seront encore plus quand aura augmenté le temps de préparation accordé aux candidat·es.

Cette année encore, le jury a apprécié les exposés proposant une réflexion méthodologique sur les dispositifs d'enquête empirique et leurs effets. Certain·es candidat·es ont fait preuve d'une sensibilité aux questions posées par la collecte de matériaux empiriques et ont su en tirer profit pour interpréter les résultats présentés. Le jury rappelle que le titre des dossiers peut sur ce point donner des indications : le dossier intitulé « Saisir les parentalités » invitait les candidat·es à interroger la façon dont les unités familiales sont appréhendées par la statistique publique, notamment en comparant deux extraits du bulletin individuel du Recensement. Comme l'année précédente, le jury rappelle l'importance de l'enquête et de la démarche empirique dans le raisonnement sociologique, sans pour autant que les considérations méthodologiques doivent être artificiellement plaquées dans l'exposé proposé par les candidat·es.

La construction de la problématique reste encore un point faible de nombreuses présentations. Comme l'année dernière, le jury regrette le nombre de problématiques qui se limitent à une simple formulation de l'annonce du plan sous une forme interrogative ou, pour certain·es candidat·es, au seul fait de changer un mot du sujet par un autre sans expliquer cette substitution. Le jury rappelle qu'une problématique convaincante est tirée de l'analyse des termes du sujet et se construit autour des éléments de tension et des points d'articulation théoriques ou empiriques qu'elle fait apparaître. Par ailleurs, plusieurs exposés ont commencé par des accroches non maîtrisées (citations approximatives, exemples d'actualité inexacts...) ou hors-sujet, sans que les candidat·es fassent la démarche de les relier à l'analyse du sujet. Un certain nombre d'exposés se sont par ailleurs appuyés sur des concepts (comme le capital humain) qui ne sont pas sociologiques. Nous rappelons que l'épreuve orale est une épreuve disciplinaire. L'épreuve du dossier, en particulier, est pensée pour évaluer la maîtrise du raisonnement *sociologique* de la candidate ou du candidat.

Dans l'ensemble, les candidat·es lisent correctement les documents et font preuve d'une bonne maîtrise des outils statistiques attendus. Les effets d'âge et de génération, notamment, ont été bien identifiés et correctement analysés. Sans attendre des candidat·es qu'ils réalisent de tête des calculs avancés, il n'est pas interdit aux candidat·es de proposer des ordres de grandeur approximatifs pour évaluer une évolution ou un rapport entre deux variables. La lecture de résultats « toutes choses égales par ailleurs » a été satisfaisante. Le jury rappelle que les dossiers peuvent contenir des documents présentant des odds-ratios ou les résultats d'une régression, mais que le cas échéant ces documents sont toujours accompagnés de notes de lecture détaillées et d'indications méthodologiques. D'une manière générale, l'introduction de méthodes statistiques avancées dans les dossiers ne saurait se faire sans un solide accompagnement méthodologique. Les documents statistiques étant dans l'ensemble lus correctement, les quelques situations dans lesquelles certain·es candidat·es ont montré des difficultés à distinguer pourcentages en ligne et en colonne, à additionner correctement des pourcentages ou à proposer une lecture de table de mobilité sociale ont été lourdement sanctionnées. Le jury prend généralement le temps, lors de la discussion, de demander une ou deux lectures précises de données statistiques afin de bien vérifier les capacités des candidat·es en la matière. Enfin, comme les années précédentes, il est rappelé aux candidat·es que si le dossier doit être traité dans son ensemble, il est judicieux de choisir et d'analyser en profondeur quelques éléments précis, qu'il s'agisse de données ou d'éléments tirés des documents non statistiques, autour desquels articuler leur argumentation et de ne pas se contenter de parcourir les documents.

La grande majorité des candidat·es ont cherché à articuler lecture des documents statistiques, analyse des autres documents et mobilisation de références théoriques ou empiriques extérieures au dossier. La capacité de certain·es candidat·es à mobiliser des travaux de sociologie contemporaine et s'appuyant sur des enquêtes récentes est valorisable dans

l'épreuve sur dossier. Même si les candidat·es ont plus systématiquement situé historiquement les références mobilisées, le jury regrette cependant une maîtrise parfois approximative de certaines d'entre elles (faisant par exemple remonter *La trame conjugale* aux années 1960) et du positionnement des auteur·es : au prétexte que Christine Delphy a contribué au développement des travaux féministe en France, il est à tout le moins cavalier de qualifier ses travaux sur le travail domestique de « normatifs ». Si certain·es candidat·es mobilisent un catalogue de références pouvant être très conséquent, il est aussi rappelé que pour cette épreuve l'analyse du dossier et les documents doivent primer sur la valorisation d'une culture sociologique encyclopédique. Enfin, certain·es candidat·es ne maîtrisent manifestement pas certains ordres de grandeur fondamentaux, même très généraux, sur la société française contemporaine. L'appréhension de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles, par exemple, a souvent été très approximative, et il est préjudiciable pour l'analyse du dossier de ne pas savoir que la catégorie des employé·es (en particulier celle des services directs à la personne) est bien plus féminisée que celle des ouvriers, ou que les ouvrier·es ne représentent pas « 10 % » de la population active mais 20,3 % en 2016.

Liste des dossiers

Chercher un emploi, trouver un emploi

Devenir adulte

Faire du sport

Le partage des tâches domestiques

Les abstentionnistes

Les chômeurs

Les pratiques culturelles des jeunes et des adolescents

Mobilités sociales

Prendre le volant

Saisir les parentalités